

A1 – Grille d'évaluation du travail écrit (projet/mission)

Candidat/e :

Date :

Sujet du travail :

Évalué par :

Structure de la grille d'évaluation

Deux ou trois indicateurs sont définis pour chaque critère. Chaque indicateur contribue jusqu'à une certaine valeur maximum au pourcentage total alloué à un critère. Lorsqu'il n'est que partiellement satisfait à un indicateur, une déduction en conséquence a lieu.

Exemple pour le critère 4 « Procédure, méthodes, instruments » : La procédure concrètement suivie est présentée de manière compréhensible et permet d'atteindre les objectifs. Le pourcentage obtenu est alors de 50 %. Si les méthodes/instruments choisis sont certes appropriés aux buts poursuivis, mais ne sont toutefois pas toujours utilisés de manière appropriée, le pourcentage obtenu est alors de 30 % au lieu du maximum de 50 %. Pour ce critère, l'évaluation globale est par conséquent de 80 %.

Le travail écrit est considéré comme étant « réussi » ,si en moyenne, tous les critères sont remplis à au moins 60 % et si aucun critère n'obtient une évaluation inférieure à 40 %.

Évaluation de chaque critère isolément

Évaluation du contenu			
Critère	Indicateurs	Évaluation (justification/remarques)	Rempli à %
-1- Résumé (abstract) et structure du travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le résumé est écrit d'une manière compréhensible et contient les éléments essentiels du travail (max. 40 %). ▪ La structure du travail, resp. la succession des différentes parties, est judicieuse. Les raisonnements sont compréhensibles (60 %). 		
-2- Sujet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La motivation pour le sujet est décrite d'une manière intelligible (max. 50 %). ▪ L'utilité du projet/de la mission pour l'organisation et le rapport au quotidien professionnel du/de la candidat/candidate sont reconnaissables et justifiés d'une manière plausible (max. 50 %). 		
-3- Projet/mission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contexte, la situation initiale et les acteurs/actrices (mandants, personnes concernées) sont présentés d'une manière compréhensible (max. 30 %). ▪ Les objectifs du projet/de la mission et l'étendue de la solution à élaborer sont formulés avec clarté et réalisme, c.-à-d. qu'ils peuvent être atteints dans le cadre du travail (max. 40 %). ▪ La planification des activités, les étapes, les ressources et les risques sont présentés d'une manière intelligible (max. 30 %). 		
-4- Procédure, méthodes, instruments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La procédure concrètement suivie est présentée de manière compréhensible et permet d'atteindre les objectifs (50 %). 		

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les méthodes/instruments choisis sont appropriés aux buts poursuivis et utilisés avec opportunité (max. 50 %). 		
-5- Défis et difficultés rencontrés lors du traitement du projet/de la mission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La candidate/le candidat montre quels défis et difficultés sont apparus lors du traitement du projet/de la mission (max. 50 %). ▪ La candidate/le candidat montre de manière intelligible comment elle/il leur a fait face (max. 50 %) 		
-6- Résultats et conclusions personnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résultats du projet/de la mission sont présentés d'une manière compréhensible, concrète et intelligible (max. 60 %). ▪ Les conclusions personnelles concernant les résultats sont pertinentes et plausibles. Elles sont en rapport avec le travail syndical (max. 40 %). 		

Évaluation de la forme

Critère	Indicateurs	Évaluation (justification/remarques)	Rempli à %
-7- Conditions formelles ¹	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les conditions formelles relatives à la remise du travail et à son volume sont remplies (max. 50 %). ▪ La littérature consultée et les sources sont mentionnées dans le texte et énumérées dans une bibliographie et un index des sources (max. 50 %). 		
-8- Présentation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La structure du travail, avec des paragraphes et des sous-titres, est logique et le sommaire est complet (max. 40 %). ▪ Les contenus sont présentés sous une forme claire et sont faciles à lire. Le texte est complété à l'aide de tableaux, graphiques et/ou illustrations (max. 60 %). 		
-9- Langage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les contenus sont présentés dans un langage compréhensible et correct (max. 50 %). ▪ La présentation des faits et des aspects factuels est clairement distinguée des commentaires ou opinions personnels (max. 50 %). 		

Réussi Non réussi

Pourcentage moyen : (total / 9)

Lieu, date :

Signature des expert-e-s :

¹ Voir Memento A1, section Forme du travail écrit